

SAINT-MANDÉ

Cresco & Floresco



Ville de 22 000 habitants, située idéalement près du Bois de Vincennes, accessible en transports en commun (bus, métro ligne 1, 15 min du RER A) de la Ville de St Mandé recrute pour son Pôle Cadre de Vie des :

## Agents d'entretien de la voirie (H/F)

Poste à temps complet - Catégorie C – Dès que possible

Au sein d'une équipe d'une vingtaine d'agents, sous la responsabilité du chef de service, vous assurez au quotidien la propreté des espaces publics par l'utilisation de différents matériels, manuels ou mécanisés et apporter un appui logistique pour certains événements (opération coup de propreté, canicule, kermesse d'école, manifestations sur la Ville, etc...).

### Vos tâches et activités :

- enlever ou dégager par ramassage ou balayage mécanisé les objets encombrants, détritux, végétaux sur la voie publique
- désherbage manuel des trottoirs
- saler ou déneiger en cas d'intempéries
- collecter les corbeilles de propreté avec un camion benne
- informer et alerter sa hiérarchie en cas d'accident sur la voie publique
- nettoyer au karcher les jardinières béton, les terrasses dans les écoles ou les crèches et les cours d'école avec des souffleurs et des balayeuses
- mettre en état toutes les voies publiques (place et rue) après les manifestations
- participer à l'arrosage en cas de forte chaleur
- participer aux transports et à la manutention de matériel

### Votre profil :

Vous êtes prêt à vous former aux différentes techniques de nettoyage manuel et mécanisé (utilisation de machine « glutton », lance de laveuse, balayeuse, souffleur), en respectant les règles de sécurité. Vous aimez travailler à l'extérieur, au contact de la population. Vous avez le sens du travail en équipe. Vous êtes ponctuel, autonome. Vous avez des connaissances de base en Français (écrit, parlé).

### Particularités du poste :

Horaire de travail pour les agents utilisant des véhicules spécialisés : 6h30 – 11h30 et 12h30 – 15h du lundi au vendredi

Horaires de travail pour les agents n'utilisant pas de véhicules spécialisés : 8h00-12h et 13h30-17h du lundi au vendredi

Astreintes les weekends par roulement + Astreinte hivernale, neige et feuilles

Travail en extérieur + Manipulation de charges

Port obligatoire des EPI : gants, lunettes, chaussures de sécurité, bouchon de protection auditive, ceinture lombaire si nécessaire, chasuble de sécurité

### Contact :

Merci d'envoyer vos candidatures par mail à [recrutement@mairie-saint-mande.fr](mailto:recrutement@mairie-saint-mande.fr) ou par courrier à Monsieur le Maire, Ville de Saint Mandé, 10 Place Charles Digeon, 94160 SAINT MANDE